

Formation Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE)

Contexte

Les efforts d'expansion des systèmes éducatifs dans les pays en développement et la réorientation des mécanismes d'aide exigent des capacités nationales fortes en matière de pilotage et de gestion des systèmes éducatifs. Ces besoins se heurtent actuellement à la relative rareté des personnels formés à la conduite d'analyses sectorielles et à la gestion des systèmes éducatifs en raison notamment :

- de la forte mobilité des personnels,
- d'une offre de formation en la matière caractérisée par sa rareté, sa dispersion et son caractère souvent ponctuel.

Ils requièrent donc un renforcement significatif des capacités des ministères chargés de la définition et du pilotage des systèmes éducatifs.

C'est pour répondre à cette problématique qu'a été conçue la formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE), une formation destinée aux cadres africains chargés de la définition, du pilotage, de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs :

- à distance et en cours d'emploi, soit permettant de conserver dans les ministères les compétences existantes et de répondre aux objectifs de formation cohérente (donc relativement longue) et ayant un réel impact (promotions larges).
- diplômante et opérationnelle, soit répondant à de légitimes souhaits de promotion individuelle et à une réelle nécessité institutionnelle.

La formation PSGSE est co-organisée par Pôle de Dakar de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE/UNESCO) et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD).

Curriculum

La formation proposée s'appuie sur l'expertise développée par l'IIPE-Pôle de Dakar d'analyse sectorielle en éducation. Elle s'inspire directement de la posture et des méthodes mobilisées par les experts de l'IIPE-Pôle de Dakar dans le cadre des exercices de type RESEN (Rapport d'Etat sur le Système Educatif National), qui associent diagnostic et formulation de propositions, requièrent une approche transversale et exhaustive du fonctionnement, du financement et des performances des systèmes éducatifs étudiés.

L'objectif de la formation est donc au moins autant que la transmission de techniques dérivées de fonctions généralement séparées, l'acquisition d'un mode de traitement global des questions étudiées qui oblige à en appréhender les différentes dimensions en contournant, au besoin, les contraintes de rareté et de qualité des données disponibles.

La formation comprend 8 modules techniques (M0 à M7) et 5 regroupements internationaux (3 présentiels, 2 virtuels).

Module 0 - Utilisation d'un tableur et notions statistiques de base

Le module M0 vise à doter les étudiants des compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel qui sera utilisé durant toute la formation, le tableur CALC, et à acquérir les notions statistiques de base.

Ce module est délivré lors du premier regroupement présentiel (R1) où sont en outre définis les bases théoriques et les principes de la formation.

Les modules M1 et M2 sont liés et concernent la mesure du fonctionnement et des performances quantitatives des différents niveaux d'enseignement.

Module 1 – Démographie générale et scolaire

Le premier module (M1) traite de la démographie scolaire et du calcul des taux de scolarisation. Il vise à faire le point sur la qualité des données démographiques et les différentes procédures permettant de les améliorer (technique de lissage, ...) L'entraînement au calcul des taux de scolarisation (taux nets, taux bruts, taux de scolarisation à des âges spécifiques) fournit l'occasion de se familiariser avec les problèmes de fonctionnement du secteur (capacité d'accueil, accès, redoublement, rétention/abandon, transition). Il s'achève par l'élaboration d'estimateurs synthétiques utilisés dans les comparaisons internationales (espérance moyenne de scolarisation notamment). Ces éléments relativement traditionnels, sont construits de manière à asseoir progressivement la maîtrise de différentes fonctionnalités (saisie des données, calculs, présentation graphique, tendance) du tableur.

Module 2 – Analyse des scolarisations

Le deuxième module (M2) porte sur le déroulement des scolarisations et la mesure de l'efficacité interne. Il présente les deux grandes familles complémentaires d'analyse des scolarisations (analyse de cohorte et analyse générationnelle) et surtout les différentes modalités d'estimation qui peuvent être mobilisées en fonction de la disponibilité et de la qualité des données scolaires et démographiques. Il met l'accent, dans la mesure des scolarisations et de l'efficacité interne, sur l'estimation de profils de scolarisation qui se substituent aujourd'hui à l'estimation des taux de scolarisation traditionnels dans le diagnostic porté sur la couverture et l'efficacité des différents niveaux d'enseignement. Outre la capacité à produire les résultats attendus, l'accent est mis dans le cours lui-même, et au niveau des éléments présentés dans le thésaurus, sur l'interprétation des résultats et la stratégie d'analyse complémentaire à mettre en œuvre avant de définir les politiques visant à remédier aux difficultés constatées (analyse de la demande, déterminant des abandons et des redoublements, ...).

Module 3 – Acquis scolaires

Le troisième module (M3) porte sur la mesure des acquis scolaires et de leurs déterminants individuels et contextuels. L'objectif visé n'est pas de faire des stagiaires des producteurs de données de ce type, ce qui exigerait en soi une formation spécifique relativement lourde. Il est d'en faire des utilisateurs avertis des résultats produits, aptes à juger de leur qualité et à les intégrer à la gestion courante du secteur (normalisation des niveaux de dotation, choix des modalités d'organisation scolaire les plus coût-efficaces, ...). L'atteinte de cet objectif passe par la maîtrise des principes méthodologiques de la modélisation et de l'évaluation et ensuite par une familiarisation aux outils et modalités d'organisation des enquêtes d'évaluation (construction et administration des épreuves de connaissances, des questionnaires destinés aux élèves, aux familles, aux enseignants, ...). Un effort particulier sera fait pour permettre une interprétation correcte des différents types de modèles présentés dans les études d'évaluation. La maîtrise des outils d'évaluation sera suffisante pour

que les stagiaires puissent, à leur niveau, mettre en œuvre (sur la base de résultats aux examens nationaux) des évaluations simples du type "valeur ajoutée des établissements", qui autorisent une gestion plus quotidienne de la qualité (mobilisation des équipes enseignantes, projets d'établissement) et facilitent la diffusion d'une "culture d'évaluation".

Un premier regroupement en visioconférence (RV1) suit ces quatre premiers modules. Il vise à faire un premier point d'ensemble sur la formation.

Les modules M4 et M5 sont également liés et permettent d'instruire les deux volets d'un modèle de simulation du financement du système éducatif (MSFE) qui confronte les "besoins" (enseignants, matériel, aides, construction, ...) aux ressources mobilisables.

Module 4 – Planification et administration des systèmes éducatifs

Le module (M4) traite de la planification et de l'administration du secteur. Il comprend trois sections : la première, la plus traditionnelle, traite de la détermination et de la projection des besoins (équation fonctionnelle déterminant les besoins en enseignants, matériel, construction en fonction des choix de regroupement pédagogique des élèves, utilisation des locaux, des horaires des différentes disciplines au programme et des charges de service des enseignants) et des contraintes caractérisant l'allocation des facteurs (notamment des enseignants à travers leurs conditions de recrutement, leurs statuts et leurs principes de rémunération). La seconde section traite de la normalisation de cette équation fonctionnelle (taille des classes, niveau de recrutement des enseignants, types de cours, ...). On fera ici référence à la mobilisation des données d'évaluation ou à l'analyse spécifique des dotations aux établissements (aléas dans les dotations, relation dotation - performances scolaires). La dernière section concerne les modalités d'administration du secteur et des établissements (centralisation / décentralisation, responsabilisation des acteurs, projets, outils de gestion locale ...) et la discussion de leur impact respectif sur son fonctionnement et ses résultats.

Module 5 – Coûts et financement

Le module M5 traite du financement sous ses différentes dimensions. La première section est consacrée au schéma global de financement du secteur et à l'estimation des marges de manœuvre concernant la mobilisation du financement public dans les années à venir. Elle intègre une réflexion sur les données temporelles et la correction des effets de l'inflation. La seconde section concerne la "reconstruction" de données financières fiables à partir de différentes sources disponibles et le passage d'une logique comptable à une logique analytique. La troisième section est consacrée à l'estimation (sur la base des données financières fiables) de la dépense par élève et de ses différentes composantes. La dernière section est dédiée à la construction d'un modèle de simulation de financement du système éducatif (MSFE) simplifié associant définition et chiffrage des besoins d'une part, ressources disponibles, d'autre part.

Ces deux modules sont suivis d'un regroupement présentiel (R2) consacré en grande partie à la tenue des examens du premier semestre portant sur les modules 0 à 4. Durant ce regroupement, les stagiaires se perfectionneront également, sous la guidance des analystes du Pôle de Dakar, à l'élaboration d'un MSFE.

Les modules 6 et 7, respectivement consacrés à l'efficacité externe et à l'équité, viennent élargir la problématique développée lors des 5 précédents modules en posant les principes d'arbitrages sous-sectoriels.

Module 6 – Efficacité externe

Le module M6 permet d'aborder les différents outils d'analyse de la pertinence économique et sociale des formations dispensées. Le premier élément, notamment, repose sur l'examen de la situation des sortants du système éducatif sur le milieu du travail (accès, rémunération, carrière) et les modes de régulation de la relation formation-emploi. Il fixe le cadre d'arbitrages globaux de l'investissement collectif dans les différents

niveaux et types d'enseignement qui sont susceptibles d'affecter les ressources mobilisables pour chacun d'entre eux et donc les simulations qui leur sont propres.

Module 7 – Équité

Le module M7 aborde avec l'équité un autre niveau d'arbitrage qui interfère avec les simulations sous-sectorielles précédentes. La recherche de l'équité peut constituer en elle-même un objectif du fonctionnement d'un système éducatif. Les gestionnaires du système éducatif doivent donc maîtriser les outils qui permettent d'instruire ce débat collectif en évaluant les facteurs qui concourent à la différenciation des carrières scolaires (et professionnelles) et les stratégies qui visent à compenser des inégalités jugées collectivement inacceptables. A nouveau, la prise en compte de la dimension de ces éléments influe sur les arbitrages sous sectoriels examinés précédemment en considérant uniquement l'efficacité interne et la qualité (discrimination positive à travers l'offre scolaire, la distribution de bourses, ...). Enfin, cette prise en compte de la dimension de l'équité est essentielle à l'instruction de dossiers délicats comme l'est celui de la régulation des flux aux différents niveaux d'enseignement qui peut passer en grande partie par une participation accrue des ménages au financement de l'éducation.

Public cible

Personnel en poste dans les ministères en charge de la définition, du pilotage et de la gestion des systèmes éducatifs africains (ministères, organisations non-gouvernementales, partenaires techniques et financiers, ...).

Modalités d'enseignement

- Alternance de travail à distance et de regroupements, qu'ils soient internationaux ou nationaux
- Supports pédagogiques variés (cours au format PDF, clés USB, plateforme de formation à distance)
- Français

Les supports pédagogiques sont présentés sous formes d'exercices de démonstration, d'exercices d'application et un thésaurus (textes de référence, bibliographie, sites, ...) propres à chaque module. Chacun des modules comporte un ou plusieurs formateurs référents nommément désignés. Une plateforme d'enseignement à distance permet de gérer les interactions entre les stagiaires et l'équipe de formateurs (questions, forum, ...).

Chaque équipe nationale, sous la houlette d'un coordonnateur nommé en son sein, réalise une série d'activités de groupe.

Le dispositif est placé sous la responsabilité scientifique de Monsieur Bamba Déthialaw Dieng, Assistant-Maître de conférence à l'Université Cheikh Anta Diop et de Monsieur Jean-Pierre Jarousse, Professeur retraité de l'Université de Rennes 2.

Durée de la formation

La formation se déroule sur un peu moins de 14 mois (de mi-octobre à fin novembre).

Au total 607 heures de formation réparties en 7 modules de formation à distance, un module présentiel, 5 regroupements thématiques, un travail collaboratif et un travail personnel sur les données pays.

Diplôme/Attestation

La formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Éducatifs est une formation d'État qui ouvre, pour les bénéficiaires admis au titre de la formation diplômante¹, à la délivrance de 60 crédits ECTS, soit une année complète de Master, à l'issue de la validation des deux semestres de la formation. Celle formation peut être poursuivie jusqu'à l'obtention d'un Master en éducation et formation. Les personnes admises dans la formation et ne justifiant pas du niveau requis se verront délivrer une attestation de participation.

Accès à la plateforme

La formation PSGSE est hébergée par une plateforme de formation à distance (<https://psgse.iiep.unesco.org/>). Un accès invité peut être obtenu par l'envoi d'un courrier électronique à l'administrateur de la formation (administrateur@fad-fastef.org).

Institutions partenaires

La formation est co-organisée en partenariat avec la Faculté des Sciences de l'Éducation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Certains modules sont développés et proposés en partenariat avec d'autres institutions spécialisées (IPE siège, ISU, PASEC de la CONFEMEN).

Le financement de la formation a initialement été assuré par les partenaires institutionnels du Pôle de Dakar pour ce projet (fond EPDF, Agence Française de Développement, Agence Universitaire de la Francophonie) et l'est encore aujourd'hui par l'Agence Française de Développement et par la contribution de projets nationaux de renforcement de capacités (coordination locale des bailleurs).

La formation est appuyée dans son volet formation à distance par l'AUF qui :

- a aidé à la construction du projet et assuré la formation des acteurs du projet à la gestion d'une formation à distance,
- ouvre gratuitement l'accès de ses Campus Numériques francophones à nos étudiants,
- héberge les regroupements internationaux.

Contacts

UCAD/FASTEF	IPE-Pôle de Dakar
Boulevard Habib Bourguiba Adresse postale : BP 5036 Dakar – Fann Sénégal Tél. : + 221 33 864 36 58 Courriel : administrateur@fad-fastef.org Contact : salimata.faye@ucad.edu.sn Site Web : http://www.fastef.ucad.sn	Almadies, Route de la plage de Ngor Adresse postale : BP 3311 Dakar Sénégal Tél. : + 221 33 859 77 30 Courriel : pdkformation@poledakar.iiep.unesco.org Contact : td.kinkin@poledakar.iiep.unesco.org Site Web : https://poledakar.iiep.unesco.org/fr

¹ Sont intégrés dans la formation PSGSE **au titre de la formation diplômante**, les candidats admis qui sont soit titulaires d'un **diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique délivré dans l'espace CAMES**, soit titulaires d'un **diplôme de niveau Licence académique délivré hors espace CAMES admis en équivalence par l'UCAD**, soit bénéficiaires d'une **dispense** de Licence délivrée par l'UCAD. Les candidats admis qui ne sont dans aucune de ces situations **sont invités à intégrer la formation PSGSE au titre de formation professionnelle certificative**.